

Améliorer le suivi de la biodiversité des forêts métropolitaines : pourquoi, comment ?



Projet de mise en place d'un réseau de surveillance de la biodiversité terrestre à l'échelle nationale

Antoine Lévêque (AFB-DRED / UMS PatriNat)
Paris, le 3 décembre 2019

Fil rouge

- Contexte, enjeux et objectifs de la surveillance
- Gouvernance
- Plan d'actions 2020-2022



Contexte, enjeux et objectifs de la surveillance



Un besoin déjà « ancien »

- Article 11 de la DHFF (1992)
- 1^{ère} SNB (2004)

Relance du sujet

- Diagnostic et recommandations pour une **stratégie d'acquisition de connaissances** naturalistes continentales (UMS PatriNat, mai 2017)



- Observer les tendances des principaux écosystèmes, des communautés d'espèces et des fonctions écologiques
- Surveiller spécifiquement les espèces et habitats concernés par des obligations de reportages et autres engagements

➔ *Suivis robustes et à long terme, dans un cadre état-pressions-réponses*

Sujet remis récemment en priorité forte

- Plan Biodiversité (juillet 2018)

 [Action 70] Nous publierons annuellement des indicateurs intégrateurs, chiffrés et cartographiques de l'état de la biodiversité et des pressions qui pèsent sur elle dans le cadre de l'Observatoire national de la biodiversité afin que chacun puisse disposer d'informations fiables et actualisées pour suivre les résultats de nos efforts. Nous nous appuierons notamment sur la mise en place d'un réseau de surveillance de la biodiversité sur le long terme.

- Objectif du COP AFB 2019-2020

Objectif opérationnel 6.3.

Définir et tester la mise en œuvre d'un schéma de surveillance des milieux terrestres

Alors qu'elle est largement cadrée par les directives européennes pour les milieux marins et aquatiques, la surveillance des milieux terrestres prévue par les directives « Habitats-faune-flore », « Oiseaux » et le règlement « Espèces exotiques envahissantes » reste encore peu développée et appelle un déploiement et une harmonisation de niveau national, en lien avec les suivis existants et les résultats – acquis ou à venir – de la recherche.

Il s'agit de **consolider et structurer un réseau de suivi pérenne de la biodiversité terrestre** (action 70 du Plan Biodiversité), en intégrant deux aspects : d'une part un réseau représentatif du territoire national, des grands milieux et des différentes catégories d'occupation et d'usages des sols, d'autre part un réseau ciblant les éléments naturels à enjeux particuliers (notamment ceux des directives « Habitats-faune-flore » et « Oiseaux »).

→ Pilotage du projet confié par l'AFB à l'UMS PatriNat



Constats de la situation actuelle

- **De nombreux acteurs impliqués**
 - Importance des **acteurs associatifs**
 - Apport des **sciences citoyennes**, parfois insuffisamment déployées
 - Contribution forte des **professionnels de la nature**
- Importance du **pilotage « régional »** dans la production de données naturalistes
- Les **exigences réglementaires** (des directives et règlements) en matière de surveillance **visent des éléments particuliers** de la biodiversité (**espèces et habitats rares, menacés, oiseaux migrateurs, EEE...**) et peu les éléments représentatifs des écosystèmes
- **Enjeux majeurs dans les Outre-mer**, pourtant peu outillés à la hauteur de ceux-ci
- **De nouvelles approches** (bioacoustique, ADNe et métabarcoding, traitements d'images satellitaires...), avec un fort potentiel de transfert vers des dispositifs de surveillance
- **Impossibilité de suivre tous les habitats et espèces IC**, et tous les groupes taxonomiques
- **Absence ou faiblesse de suivis** de certains milieux DHFF et groupes d'espèces taxonomiques ou fonctionnels

Principales questions auxquelles le programme doit répondre

- Quelle est la **tendance nationale**, et par grands ensembles géographiques, des différents éléments et compartiments de la biodiversité ?
- Quelle est la **tendance des milieux et espèces particuliers** correspondant à des engagements nationaux et internationaux ?
- Quelles sont les **pressions** et réponses qui structurent les tendances observées ?
- Les politiques en œuvre (TVB, AP, Natura 2000, lutte contre l'artificialisation, politiques agricoles et forestières...) ont-elles un effet détectable sur la biodiversité ?
- Y-a-t-il des phénomènes imprévus à l'échelle nationale, qui posent de nouvelles questions ?



Principaux objectifs du programme

- Rassembler sous un **cadre général cohérent** les dispositifs qui concourent déjà à assurer une surveillance de la biodiversité terrestre (en matière de suivi à la fois des enjeux de biodiversité particulière et des enjeux de biodiversité représentative)
- Rendre plus lisibles ces dispositifs et leurs caractéristiques (**tableau de bord**)
- **Renforcer, pérenniser et améliorer les dispositifs actuels** qui concourent à une surveillance à long terme
- Concevoir et déployer plusieurs **nouveaux dispositifs complémentaires**, dans une logique état-pressions-réponses, performants techniquement et économiquement, en recherchant des **synergies** avec les dispositifs existants et en proposant autant que possible un **emboîtement des échelles de suivi**
- Entretenir ou mettre en place des **séries longues d'observation**, notamment pour éclairer les effets des changements globaux
- Intégrer le système de surveillance dans les attendus du système d'information fédérateur (**SIB**) et du **SINP**, et proposer une panoplie d'indicateurs nationaux dans le cadre de l'**ONB**

Gouvernance

- **Comité de pilotage stratégique**
 - ✓ Avec les partenaires financiers et décideurs
 - ✓ Instance institutionnelle et décisionnelle
- **Gouvernance interne**
 - Groupe de travail OFB
 - Groupe projet interne PatriNat
- **S'appuyer sur plusieurs GT thématiques**
 - déjà en place (par ex. dans le cadre de l'ONB ou de dispositifs existants)
 - à créer le cas échéant
- **Points d'information réguliers**

Conseil scientifique de l'OFB, Comité des inventaires, Commission Connaissance du CNB, Correspondants régionaux du SINP, Réseau des observatoires de la biodiversité, etc.

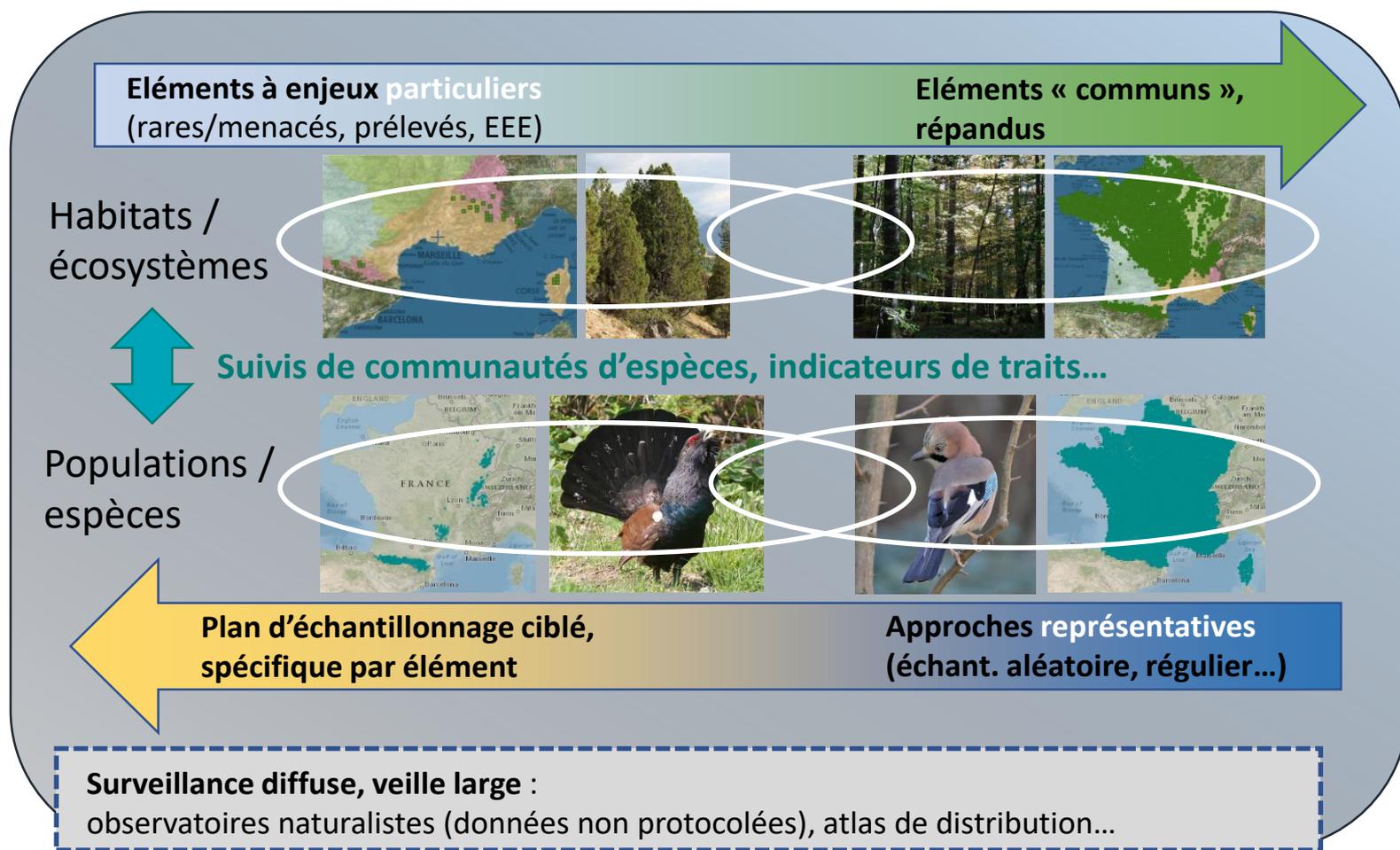


Plan d'actions 2020-2022



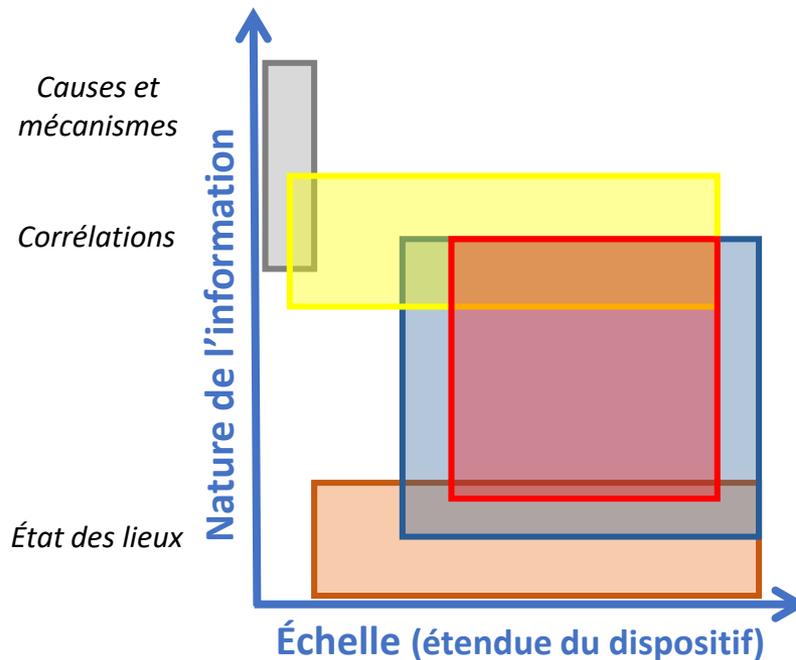
Surveillance s. l.

Différents objets, différents dispositifs



Surveillance s. l.

Différents objets, différents dispositifs



Recherche (zones atelier, LTER...)

Suivis professionnels

(Gestionnaires d'EN, DSF, ex-IFN...)

Suivis participatifs structurés

(effort connu ;
qualité dépendante du respect du
protocole et des covariables)

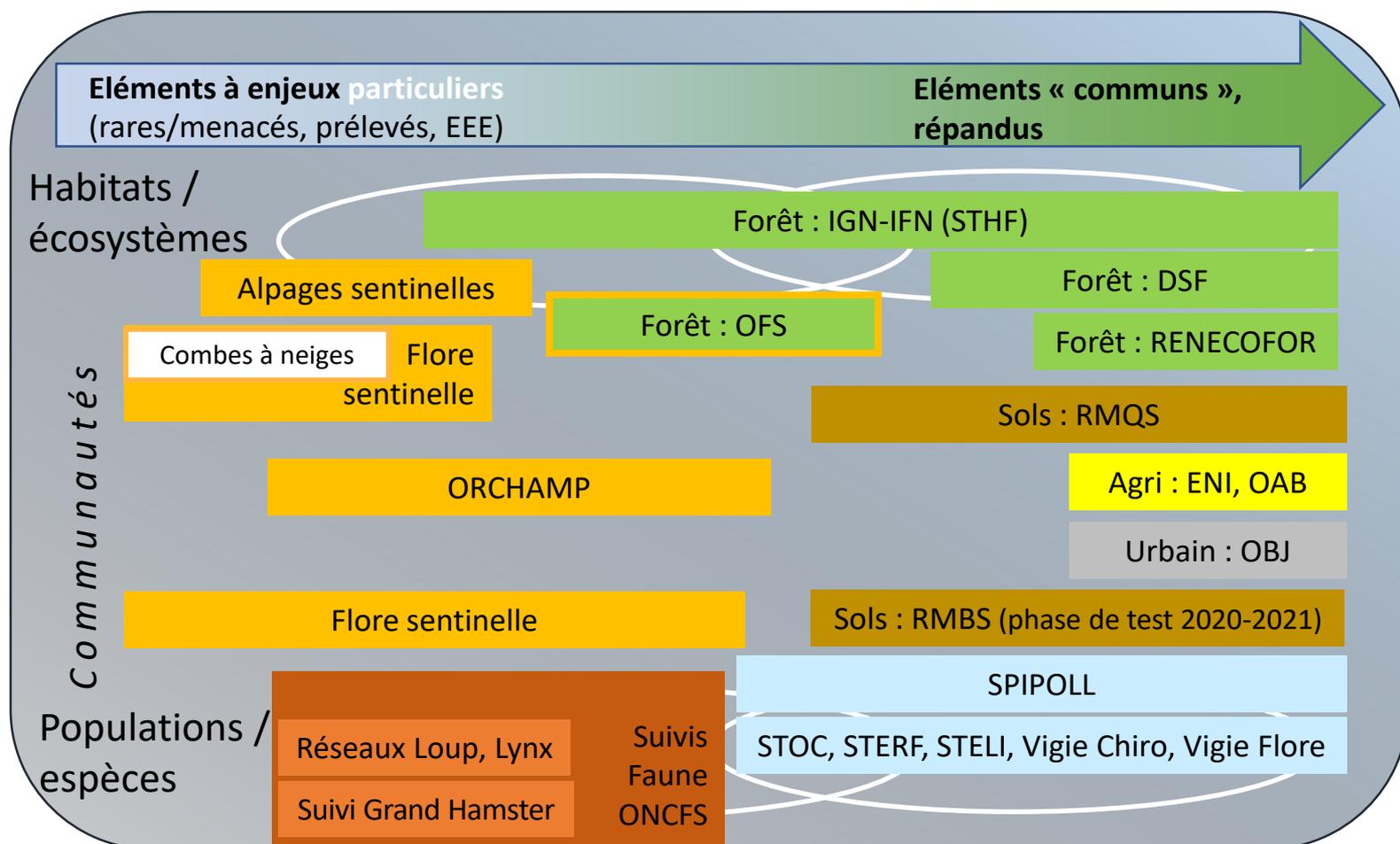
Données opportunistes

(effort inconnu ;
qualité dépendante des compétences
des observateurs ou de preuves)

Télédetection

Surveillance s. l.

Différents objets, différents dispositifs : **quelques exemples**



Risques, difficultés

- **Ampleur du sujet**
- **Multiplicité des objectifs**
- **Disponibilité des moyens financiers et humains, et leur pérennité**
- **Caractère polysémique du sujet**

Plan d'actions 2020-2022 : les grandes lignes (1/2)

- Réaliser un « benchmarking »
- En lien avec le MTES, les principaux partenaires, et plus généralement les acteurs impliqués, **concevoir la gouvernance générale du programme** et mettre en place son animation
- **Produire un tableau de bord** des dispositifs et de leurs caractéristiques, l'actualiser régulièrement et identifier les lacunes
- **Préciser le périmètre de la « surveillance »** telle qu'entendue dans ce projet
- **Rencontrer les partenaires** et acteurs impliqués
- Produire des **scénarios** technico-financiers
- **Rédaction du Schéma directeur** de la surveillance de la biodiversité terrestre
- Suivre et programmer des **projets de R&D**, notamment en lien avec les potentialités des **nouvelles technologies**

Plan d'actions 2020-2022 : les grandes lignes (2/2)

- **Coordonner les initiatives** existantes et le **soutien aux programmes** contributeurs
- Définir et **formaliser les objectifs opérationnels prioritaires** du programme **et les moyens associés** (scénarios), au sein de chacun des deux grands piliers de la surveillance (biodiversité **particulière** et biodiversité **représentative**)
- Penser le **déploiement de ces deux piliers du programme de surveillance**, *via* la réorientation, le renforcement et la pérennité des dispositifs/indicateurs existants + la conception et le test de nouveaux dispositifs/indicateurs (pour combler les lacunes identifiées comme prioritaires)
- **Suivre le cycle de la donnée** (bancarisation, valorisation, diffusion, rapportage...)

➔ **Déploiement du méta-dispositif de surveillance nationale de la biodiversité terrestre à partir de 2023**

Améliorer le suivi de la biodiversité des forêts
métropolitaines : pourquoi, comment ?



MERCI
DE VOTRE ATTENTION
antoine.leveque@mnhn.fr